

Centre canadien pour le développement de la politique étrangère par Human Resources Development Canada
Shift: A New Lens on Canadian Foreign Policy, University of Toronto Press, 1999

L'importance de l'apport des « ONG, des universitaires, les gens d'affaires et des simples citoyens »¹ dans la nouvelle politique étrangère canadienne a été à maintes reprises soulignée par le ministre Axworthy dans ses discours. La mise sur pied, depuis 1994, de Forums nationaux sur les Relations internationales constitue d'ailleurs l'expression de cette volonté de démocratiser et de faire participer certains agents non-étatiques à l'élaboration de celle-ci. Toutefois, comme l'a déjà souligné Hay, la participation publique n'a pas clairement été définie comme concept et cela entraîne souvent la déception chez le personnel de l'État comme chez les représentants de la société civile². Dans la mesure où la société civile est invitée à participer à l'élaboration de la politique étrangère canadienne, nous souhaitons évaluer son rôle non pas en terme d'efforts pratiques pour soutenir les politiques gouvernementales, mais au niveau de la définition de ces politiques.

I. Problème de recherche

Depuis quelques années déjà, la notion de sécurité humaine se présente comme la pierre angulaire de l'action politique externe du pays du Canada³. Parce que son objet est la personne, cette notion de sécurité se pose à contre-courant d'une conception traditionnelle de la sécurité qui voudrait que l'État et le militaire soit l'essentiel de ce à quoi on réfère lorsqu'il est question de sécurité⁴. En choisissant l'individu comme objet de référence, elle prétend transcender l'intérêt

² HAY, John, "International Summit and Civil Society", *Canadian Foreign Policy*, vol. 6, no.1, automne 1998, pp. 97-103.

³ "La sécurité humaine, c'est notamment être à l'abri des privations économiques, jouir d'une qualité de vie acceptable et se voir garantir l'exercice des droits humains fondamentaux. Ce nouveau concept tient compte de la complexité de l'environnement humain, tout en admettant la corrélation et la complémentarité des forces qui agissent sur la sécurité de la personne humaine. Il suppose, à tout le moins, que les besoins essentiels soient satisfaits, mais il reconnaît aussi que le développement économique soutenu, le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales, la primauté du droit, le bon gouvernement, le développement durable et la justice sociale sont aussi importants pour la paix mondiale que le contrôle des armements et le désarmement. Il prend en compte les liens qui existent entre la dégradation de l'environnement, la croissance démographique, les conflits ethniques et les migrations. Enfin, il pose que la stabilité durable ne saurait être réalisée que si la sécurité humaine est garantie." AXWORTHY, Lloyd, 1998, *op.cit.* Le texte est également disponible sur le site web officiel du ministère à l'adresse suivante: <http://www.dfait-maeci.gc.ca/francais/foreignp/sechumf.htm>.

⁴ Pour les défenseurs de la conception traditionnelle de la sécurité, dont entre autres Mearsheimer, les études sur la sécurité doivent se limiter à l'étude de ces cas particuliers où sont impliqués l'État et le militaire. MEARSHEIMER, John « The False Promise of International Institutions, » *International Security*, vol. 19, 1994/1995, pp. 5-49. Une conception élargie de la notion de sécurité remet en question la validité de cette association « acquise » ou « donnée » de la sécurité. Elle contribue ainsi à ouvrir le champ à d'autres avenues telles que la sécurité environnementale, économique ou sociétale. À partir de ce moment, les types de menaces se multiplient, elles ne sont pas que militaires et peuvent être globales. L'élargissement du concept de sécurité va plus loin dans une perspective de sécurité humaine en considérant que l'État n'est pas le seul objet de référence en matière de sécurité.